****

**ACCORD-CADRE**

**(AC)**

**TRAVAUX d’entretien, de réparation et de rénovation des installations electriques de courants forts et faibles pour la tour eiffel**

|  |  |
| --- | --- |
| **TITULAIRE** |  |
| **N° de l’accord-cadre** | M40/2024/DTMT |
| **N° D’identification unique** |  |
| **DATE DE NOTIFICATION** |  |

**SOMMAIRE**

[ARTICLE 1. Identification des parties 3](#_Toc179300190)

[ARTICLE 2. Objet dE L’ACCORD-CADRE 3](#_Toc179300191)

[ARTICLE 3. contractants 3](#_Toc179300192)

[**3-1 Pour les entreprises individuelles** 3](#_Toc179300193)

[**3-2 Pour les sociétés (ou groupement d’intérêt économique)** 4](#_Toc179300194)

[**3-3 Pour les groupements** 4](#_Toc179300195)

[ARTICLE 4. Durée de l’accord-cadre ET DES MARCHES SUBSQUENTS 5](#_Toc179300196)

[**4-1 Durée de l’accord-cadre** 5](#_Toc179300197)

[**4-2 Durée des marchés subséquents** 5](#_Toc179300198)

[ARTICLE 5. Prix 6](#_Toc179300199)

[ARTICLE 6. Mode de dévolution de l’accord-cadre 6](#_Toc179300200)

[**6-1 Attribution des marchés subséquents** 6](#_Toc179300201)

[**6-2 Montant des marchés subséquents** 6](#_Toc179300202)

[**6-3 Modalités de notification du marché subséquent** 6](#_Toc179300203)

[ARTICLE 7. CONDITIONS DE RÉPONSE AUX MARCHES SUBSÉQUENTS 7](#_Toc179300204)

[**7.1 Obligation de réponse** 7](#_Toc179300205)

[**7.2 Sanctions du non-respect de l'engagement de réponse aux marchés subséquents** 7](#_Toc179300206)

[**7.3 Résiliation** 7](#_Toc179300207)

[ARTICLE 8. Sous-traitance 7](#_Toc179300208)

[ARTICLE 9. paiements 8](#_Toc179300209)

[ARTICLE 10. SIGNATURES 9](#_Toc179300210)

[ARTICLE 11. reponse DU REPRESENTANT DE LA SETE 9](#_Toc179300211)

[ANNEXE N°… 10](#_Toc179300212)

# Identification des parties

Le présent accord-cadre est conclu entre :

d’une part, la Société d’Exploitation de la Tour Eiffel :

Adresse : 1 quai de Grenelle

75015 PARIS

Représentée par sa Direction générale,

ci-après désigné : « **la S.E.T.E** »

et d’autre part, le candidat dont l’accord-cadre aura été daté et signé par la personne habilitée à signer le contrat,

ci-après dénommée : « **le Titulaire ».**

# Objet dE L’ACCORD-CADRE

L’accord-cadre a pour objet des travaux d’entretien, de réparation et de rénovation des installations électriques courants forts et faibles pour la Tour Eiffel.

L’accord-cadre n’est pas décomposé en lots.

L’ensemble des produits attendus dans le cadre de l’accord-cadre est décrit dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et le Bordereaux des Prix Unitaires (BPU) ainsi que le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

Le présent accord cadre ne permet pas l’exécution des travaux définis ci-dessus. L’exécution des travaux est conditionnée à la passation de marchés subséquents par le pouvoir adjudicateur. Les marchés subséquents définiront l’ensemble des clauses nécessaires à l’exécution des travaux qui n’auraient pas été définies au présent accord-cadre ou préciseront certaines des clauses définies dans le présent accord-cadre.

# contractants

**3-1 Pour les entreprises individuelles**

Je soussigné (nom, prénoms) : ..........................................................................................................................

Adresse : ..........................................................................................................

.........................................................................................................................

Numéro d'identification S.I.R.E.T.(2) : .............................................................

Numéro d'inscription au registre du commerce (1) (2) :

ou au répertoire des métiers : ..........................................................................

Code d'activité économique principale NAF (1) : ............................................

**3-2 Pour les sociétés (ou groupement d’intérêt économique)**

Je soussigné

M......................................................................................................................

Agissant au nom et pour le compte de ...........................................................

Adresse du siège social : ..............................................................................

........................................................................................................................

Numéro d'identification S.I.R.E.T. (1) : ...........................................................

Numéro d’inscription au registre du commerce (1) (2) : ..................................

Code d’activité économique principale NAF (1) : ...........................................

**3-3 Pour les groupements**

Nous Soussignés :

**1er contractant**

M.........................................................................................................................

Agissant au nom et pour le compte de ........................................................

Adresse : ..........................................................................................................

.........................................................................................................................

Numéro d’identification S.I.R.E.T.(2) : .............................................................

Numéro d'inscription au registre du commerce (1) (2) :

ou au répertoire des métiers : ..........................................................................

Code d’activité économique principale NAF (1) : ............................................

**2e contractant**

M........................................................................................................................

Agissant au nom et pour le compte de (3) ........................................................

Adresse : ..........................................................................................................

.........................................................................................................................

Numéro d’identification S.I.R.E.T.(2) : .............................................................

Numéro d'inscription au registre du commerce (1) (2) :

ou au répertoire des métiers : ..........................................................................

Code d’activité économique principale NAF (1) : ............................................

Mandataire

M ....................................................................................................................

est le mandataire des contractants ci dessus groupés solidaires

Après avoir pris connaissance du Cahier des clauses mentionnées et des documents qui y sont mentionnés ;

Après avoir établi les déclarations et fourni les certificats attestant :

* que le Titulaire a satisfait aux obligations fiscales et sociales ;
* que le Titulaire pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ;
* que je n'ai (nous n’avons) pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin nº 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L8221-1, L8231-1, L8241-1 et L8251-1 du code du travail.

Le Titulaire s’engage sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à livrer les fournitures et à exécuter les travaux demandés dans les conditions ci-après définies.

Le Titulaire s’engage sur la base de son offre exprimée en euros.

(1) Pour les entreprises ou sociétés établies en France.

(2) Pour les entreprises étrangères, numéro et date d'inscription au registre équivalent.

*\*Rayer la mention inutile*

# Durée de l’accord-cadre ET DES MARCHES SUBSQUENTS

**4-1 Durée de l’accord-cadre**

L’accord-cadre est conclu pour une durée initiale de douze (12) mois à compter de sa notification. L’accord-cadre pourra être reconduit trois (3) fois pour une durée de douze (12) mois, par décision expresse de la SETE, notifiée au plus tard 3 mois avant la date d’expiration de la durée initiale dudit accord-cadre.

La durée totale ne pourra excéder 48 mois à compter de la date de notification, période de reconduction comprise. Le non-renouvellement de l’accord-cadre ne donne droit à aucune indemnité.

**4-2 Durée des marchés subséquents**

Les marchés subséquents conclus pendant la durée de validité de l'accord-cadre, détermineront les délais particuliers de réalisation des travaux concernés. Les marchés subséquents conclus avant le terme de l’accord-cadre devront être exécutés.

# Prix

Les prix de l’accord-cadre sont fixés dans les bordereaux de prix unitaires (BPU) annexés au présent accord-cadre.

Les prix maximaux des produits (fournitures) sont fixés dans le cadre de réponse financière.

Taux de remise accordé par le Titulaire sur l’ensemble de son catalogue de fournitures (hors BPU) :

………………………………………………………………..%

Le titulaire devra joindre les factures d’achat pour toutes fournitures hors BPU.

En tous les cas, chaque commande fera l’objet d’un marché subséquent avec une remise en concurrence entre les titulaires de l’accord-cadre.

# Mode de dévolution de l’accord-cadre

**6-1 Attribution des marchés subséquents**

La SETE attribuera les marchés subséquents au Titulaire ayant remis l’offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères d’attribution énoncés dans l’accord-cadre.

Les marchés subséquents seront donc conclus après réception de l’offre établie par le Titulaire conformément à l’annexe financière.

Le Titulaire ne peut en aucun cas contester la décision prise par la SETE de refuser l’offre remise par ce dernier.

**6-2 Montant des marchés subséquents**

Le montant du marché subséquent est fixé dans l’offre financière retenue par la SETE et établie à partir du bordereau de prix unitaire (BPU) annexé à l’accord-cadre.

**6-3 Modalités de notification du marché subséquent**

La notification de chaque marché subséquent prendra la forme d’un acte d’engagement ou d’un bon de commande.

Chaque marché subséquent précisera :

1. le contenu détaillé des travaux à exécuter,
2. la durée des travaux à réaliser,
3. le montant de la commande,

et s'il y a lieu :

1. les conditions particulières d'exécution,
2. le lieu d’exécution,

Chaque bon de commande sera notifié au Titulaire dans les conditions suivantes :

* Les bons de commande sont notifiés par la SETE au Titulaire ;
* Lorsque le Titulaire estime que les prescriptions d’un bon de commande qui lui est notifié appellent des observations de sa part, il doit les notifier au signataire du bon de commande concerné dans un délai de quinze jours à compter de la date de réception du bon de commande, sous peine de forclusion ;
* Le Titulaire se conforme aux bons de commande qui lui sont notifiés, que ceux-ci aient ou non fait l’objet d’observations de sa part.
* En cas de cotraitance, les bons de commande sont adressés au mandataire du groupement, qui a seul compétence pour formuler des observations à la SETE.

# CONDITIONS DE RÉPONSE AUX MARCHES SUBSÉQUENTS

**7.1 Obligation de réponse**

Le titulaire de l'accord-cadre s'engage à formuler une réponse, dans le délai fixé par le pouvoir adjudicateur, à chaque commande dans le cadre d'un marché subséquent.

Le document de consultation indiquera la date limite de remise de l’offre.

Le délai de consultation sera à minima de 4 jours calendaires.

**7.2 Sanctions du non-respect de l'engagement de réponse aux marchés subséquents**

Sans préjudice de la mise en œuvre des sanctions visées ci-dessous, le titulaire sera en tout état de cause automatiquement redevable, sans mise en demeure préalable, d'une pénalité forfaitaire de mille (1 000) euros, dans les cas suivants :

- Absence d'offre subséquente non justifiée ;

- Si le pouvoir adjudicateur constate le caractère manifeste de la remise de réponses inappropriées, irrégulières, inacceptables et ce, sans justification valable ;

- En cas de remise d'offres qualitativement inférieurs à l'offre indicative remise lors de l'accord-cadre ou d'anomalies de prix.

**7.3 Résiliation**

Le pouvoir adjudicateur se réserve également la possibilité de mettre fin à l’accord-cadre pour faute.

# Sous-traitance

Le Titulaire peut sous-traiter l’exécution de certaines parties de l’accord-cadre, sous réserve de l’acceptation expresse de chaque sous-traitant par la S.E.T.E et de l’agrément par elle des conditions de paiement de chaque contrat de sous-traitance. La sous-traitance de la totalité de l’accord-cadre est interdite. Si le titulaire transgresse ces obligations, il s’expose à la résiliation du contrat à ces torts exclusifs.

En vue d’obtenir cette acceptation et cet agrément, le titulaire remet contre récépissé à la S.E.T.E ou lui adresse par lettre recommandée avec demande d’avis de réception une déclaration (acte spécial) mentionnant :

* La nature des travaux dont la sous-traitance est prévue,
* Extrait K Bis de moins de trois mois,
* RIB,
* Attestation sur l’honneur sur l’emploi de travailleur clandestin notamment pour les articles L8221-1, L8231-1, L8241-1 et L8251-1 du Code du travail.
* Copie des déclarations sociales et fiscales de moins de trois mois,
* Attestation d’assurance en cours de validité
* Qualifications.

Si le sous-traitant est présenté en même temps que l’offre (Voir annexe au présent Accord-cadre), la notification de l’Accord-cadre vaut acceptation et agrément des conditions de paiement.

Les annexes n° ...............au présent accord-cadre, indiquent la nature et le montant des travaux que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné, et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Si le sous-traitant est présenté en cours d’exécution du contrat, le titulaire devra obtenir de la S.E.T.E l’accord express de l’acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement.

Pour autant, le titulaire de l’accord-cadre est le seul responsable des travaux effectués par les éventuels sous-traitants.

# paiements

La S.E.T.E se libérera des sommes dues au titre de chaque marché subséquent à venir en faisant porter le montant au crédit du (des) compte(s) précisé(s) ci-après.

Désignation du compte à créditer en euros :

- Titulaire du compte : ....................................................................................................

- Etablissement : ....................................................................................................

- Agence : ......................................................................................................................

- Adresse : ......................................................................................................................

- N° du compte : .............................................................................................................

- Code Banque : ..............................................................................................................

- Code guichet : ..............................................................................................................

- Clé RIB : .......................................................................................................................

Désignation du (des) compte(s) à créditer en cas de groupement, en euros :

- Titulaire du compte : ......................................................................................................

- Etablissement : .......................................................................................................

- Agence : .......................................................................................................................

- Adresse : ........................................................................................................................

- N° du compte : ..............................................................................................................

- Code Banque : ...............................................................................................................

- Code guichet : ...............................................................................................................

- Clé RIB : .........................................................................................................................

- Titulaire du compte : ......................................................................................................

- Etablissement : .......................................................................................................

- Agence : .......................................................................................................................

- Adresse : ........................................................................................................................

- N° du compte : ..............................................................................................................

- Code Banque : ...............................................................................................................

- Code guichet : ...............................................................................................................

- Clé RIB : .........................................................................................................................

- Titulaire du compte : ......................................................................................................

- Etablissement : .......................................................................................................

- Agence : .......................................................................................................................

- Adresse : ........................................................................................................................

- N° du compte : ..............................................................................................................

- Code Banque : ...............................................................................................................

- Code guichet : ...............................................................................................................

- Clé RIB : .........................................................................................................................

Toutefois, La S.E.T.E se libérera des sommes dues aux sous-traitants du premier rang payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

# SIGNATURES

Je certifie sur l'honneur, et sous peine d'exclusion de l’Accord-cadre, être en règle avec la loi n°91-1383 du 31/12/1991 et que les travaux ci-dessus mentionnés seront réalisés avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 3243-1, L. 3243-2, L. 3243-4, L. 1221-10, L. 1221-13 et L. 1221-15 du Code du travail.

L'offre ainsi présentée ne me (nous) lie toutefois que si son acceptation m' (nous) est notifiée dans le délai de six (6) mois à compter de la date limite de remise des offres fixé par le règlement de la consultation (RC).

Fait à ................................................., le ..................................

Signature du Titulaire :

# reponse DU REPRESENTANT DE LA SETE

Est acceptée la présente proposition pour valoir engagement de l’accord-cadre.

La présente offre est acceptée en euros, unité monétaire d'exécution de l’accord-cadre et de tous les actes qui en découlent.

Le présent accord-cadre comporte … annexe(s) concernant l'acception d'un sous-traitant et d'agrément des conditions de paiement du marché de sous-traitance.

A …………………, le

Signature du Représentant de la S.E.T.E.

**ANNEXE N°…**

**en cas de SOUS - TRAITANCE**

**Demande d'acceptation d'un sous-traitant.**

**Demande d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.**

**A – ACCORD CADRE - TITULAIRE - COMPTABLE**

- pouvoir adjudicateur : S.E.T.E

- Objet de l’accord-cadre :

- Titulaire :

**B - TRAVAUX SOUS - TRAITEES**

- Nature des travaux :

- Montant Hors taxes :

* Montant de la T.V.A  (préciser le Taux) :
* Montant (T.V.A. incluse) :

**C - SOUS - TRAITANT**

- Nom ou raison sociale :

- Forme juridique : - au capital de :

- Adresse (siège social) :

- Téléphone : - Télécopie : Télex :

- Immatriculation I.N.S.E.E. - S.I.R.E.T. :

- Code A.P.E. : - R.C. ou R.M. :

.../...

**D - CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS - TRAITANCE**

- Compte à créditer (R.I.B.) :

Domiciliation :

Code - banque : - Guichet :

Numéro compte : - Clé :

- Stipulations relatives aux pénalités, primes, réfactions et retenues diverses :

**E - SIGNATURES**

Acte spécial dressé à , le

Le Représentant de la S.E.T.E L'entrepreneur Le Titulaire

(sous - traitant)